

semblée qui eut lieu à Vimy (Neuville), le 19^e aoust 1425 pour régler ses différends avec le duc de Savoie, pendant la captivité du duc Jean, fait prisonnier de guerre des Anglais, à la funeste journée d'Azincourt. Son fils, Michel de Rancé était, en 1446, procureur-général du sire de Beaujeu, en toute sa terre, et, en cette qualité, prit part à une assemblée convoquée à Villars le 1^{er} may 1446, d'après Guichenon, pour juger de la prétention du duc de Savoie sur plusieurs places de la Dombes (1). Après eux Jean et Philibert remplirent successivement l'office de trésoriers généraux. Louvet (2) en cite trois au nombre des échevins de Villefranche, enfin, l'un de ces derniers reçut en Dombes, pays qui dépendait alors de la même souveraineté, le fief de Gletteins, son château, le domaine (*dominium*), et y fonda, à la fin du xv^e siècle, une maison bientôt divisée en deux branches, reconnaissant pour chefs, Philippe et Étienne de Rancé, tous deux fils de Jean de Rancé-Gletteins et de dame Armande d'Annonay, vivant en 1481. Les aînés ne durèrent pas au-delà des dernières années du xvi^e siècle, et leur fin fut aussi tragique, que leur existence avait été brillante. Aubret la raconte en ces termes, dans le troisième volume de ses mémoires pour servir à l'*Histoire de la Principauté de Dombes*, page 453 (3) :

(1) A l'assemblée de Villars parurent en qualité de députés du duc de Bourbon, les susnommés seigneurs d'Arbain, de Saint-Lager et de Chamaïns, Bastier et Balarin, Guillaume Baudet, maître des eaux et forêts de Beaujollois, Michel de Rancé, procureur-général, Jean de Rancé, trésorier-général, et Philibert de Sotizon. (*Hist. de la souver. de Dombes*, t. I^{er}, p. 269, manuscrit de la Bibl. de Lyon.) *Ed. Guigue*, p. 257, 269.

(2) *Histoire de Villefranche, capitale du Beaujolois*, par Pierre Louvet de Beauvais... Lyon, Daniel Gayet, 1671, pet. in 8°. Ce petit volume, devenu rare, est fort recherché, dit Brunet, dans les provinces qui touchent au Beaujolois. Il a 104 pp., plus 5 feuillets contenant les armoiries de la ville, et celles des magistrats auxquels il est dédié, le titre et l'épître. On y trouve une liste des échevins de Villefranche depuis l'an 1376.

(3) Manuscrit publié par les soins de M. Guigue, le savant élève de